ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ET STRATÉGIE FAMILIALE DES FEMMES MARIÉES (1)

par

Georges MENAHEM*

Depuis les années 1970, le taux d'activité des femmes mariées est en progression continue, même quand elles ont des enfants à charge. Ainsi, 64 % des femmes mariées vivant avec deux enfants de moins de 17 ans étaient actives en mars 1983, contre 57 % en mars 1980 et 45 % en mars 1975 (2). Cette croissance serait-elle irréversible (3) ? De nombreuses interprétations des choix féminins d'activité professionnelle ont été proposées pour répondre à une telle question et pour tenter d'expliquer cette progression, certaines interprétations privilégient les caractères de l'offre d'emploi en provenance du système productif, d'autres insistent plus sur les déterminants de la demande d'emploi liés au statut social du mari, à son revenu ou au niveau relatif des prix des services domestiques et des salaires féminins. Cet article se propose de mettre en relief *une autre dimension des décisions des femmes mariées* en montrant en quoi leurs choix en matière d'activité professionnelle sont liés au type d'organisation familiale dans lequel elles sont insérées.

Comment interpréter les choix d'activité des femmes mariées ?

De nombreux économistes du courant néo-classique ont essayé de rendre compte de la diversité des choix féminins d'activité professionnelle en postulant *une logique unique* de recherche de satisfactions individuelles voire familiales (4). Leur succès n'a été que très partiel malgré la complexité de leurs formalisations qui cherchaient à prendre en compte l'utilité et le coût du travail domestique, des loisirs, des revenus monétaires de l'activité professionnelle, voire ceux des investissements dans une formation permanente. Les données présentées ci-dessous permettent de comprendre certaines des raisons de cet insuccès relatif, en mettant en évidence *la coexistence de plusieurs logiques de comportement familial bien distinctes correspondant chacune à une conception spécifique des rapports entre homme* et *femme* et, le plus souvent, à un type particulier de références parentales.

Dans l'état actuel de leur formalisation, les modèles utilitaristes du choix des ménages ne peuvent prendre en compte le fait que l'activité salariée a un intérêt différent, d'une part pour une femme élevée par une mère au foyer et, d'autre part pour une femme élevée par une mère qui a travaillé de manière prolongée à l'extérieur du domicile. En effet, cet « héritage » culturel est

* Chercheur CNRS, (CEREPI et CRMSI).

(1) Cet article présente, pour l'essentiel, quelques conclusions de l'étude « Mutations de la famille et comportements de travail » réalisée en 1981 pour le Ministère du Travail.

(2) Selon l'enquête emploi de l'INSEE, tableaux 8010.

(3) Pour reprendre le titre de l'article de Maryse HUET, *Économie et Statistique,* « La progression de l'activité féminine est-elle irréversible ? », n° 145, juin 1982.

(4) Les théories de cette « nouvelle économie domestique » sont appuyées largement sur les travaux de Garry S. BECKER de l'Université de Chicago : depuis « A Theory of the Allocation of time », *The Economic Journal,* n° 299, 1965 ; jusqu'à : *The Economic Approach to Human Behavior,* University of Chicago Press, 1976. Illustrant ces théories, on peut citer, sur des données des États-Unis, GRONAU Robert, « Leisure, Home Production and Work. The Theory of the Allocation of Time Revisited », *Journal of Political Economy,* n° 5, 1967 ; et, sur des données françaises, LEMENNICIER Bertrand, LEVY-GARBOUA Louis, « L'arbitrage autarcie marché : une explication du travail féminin », *Consommation,* n° 2, 1981.

associé, dans la majorité des cas, à un type différent d'interrelation entre les deux conjoints et donc à un mode distinct d'élaboration des choix familiaux.

Pour mettre en évidence cette opposition des logiques familiales, il faut distinguer les femmes mariées non pas à partir de quelque indicateur uni-dimensionnel (comme la C.S.P., le niveau d'étude ou le « salaire potentiel » – indice représentatif de la productivité marginale d'une heure de leur temps), mais bien plutôt selon un caractère synthétique qui soit susceptible de prendre en compte *les multiples dimensions de leur stratégie d'insertion sociale :* leur niveau social, bien sûr, mais aussi le caractère de l'interrelation entre homme et femme, les formes de leur sociabilité et de leur rapport aux équipements collectifs, etc. Notre étude (voir note 1) témoigne de l'intérêt d'un tel type d'analyse. En effet, après avoir constitué quatre groupes de conjointes homogènes (voir méthodologie d'exploitation de l'enquête « Aspirations ») en ce qui concerne un nombre limité de variables de comportement familial et de sociabilité, on a pu constater que dans chacun de ces groupes les comportements de travail et les logiques de choix d'activité professionnelle des conjointes se trouvaient être *de plus* uniformes. Enfin, les trajectoires familiales suivies par les femmes avant leur mariage étaient également bien distinctes dans chaque groupe – caractère qui était nullement prévu au départ.

Ce sont les différentes étapes de cette analyse qui vont être détaillées dans cet article. Nous examinerons d'abord la structuration de l'échantillon de conjointes en quatre groupes homogènes selon les conduites familiales, ce qui permettra ensuite d'analyser les spécificités des types de comportement de travail propres à chacun de ces groupes. Enfin, la mise en évidence de l'homogénéité des groupes sur le plan des trajectoires individuelles des conjointes et de la configuration familiale d'origine soutiendra la formulation d'hypothèses concernant les fondements de la croissance de l'activité professionnelle des femmes mariées.

METHODOLOGIE D'EXPLOITATION DE L'ENQUETE « ASPIRATIONS »

L'enquête « Aspirations » du CREDOC a fourni, pour sa phase 1978/1979, 2.000 interviews représentatives de la population des Français âgés de 18 ans en 1978 (1). Notre étude a porté sur un sous-échantillon restreint de cette enquête, celui des interviews des 378 femmes « vivant en couple et avec au moins un enfant de moins de 16 ans », dont on a vérifié pour quelques indicateurs (de CSP, d'âge, de taille de la famille, de situation professionnelle des conjoints, etc.) qu'il est représentatif de la diversité des familles françaises biparentales et avec enfant.

Le découpage de ce sous-échantillon en quatre groupes homogènes sur le plan des conduites familiales a été opéré par l'utilisation de méthodes d'analyse de correspondances multiples. Les choix des indicateurs requis pour différencier l'échantillon n'a, bien entendu, pas été fait au hasard. Il s'est inspiré largement d'un cadre d'hypothèses a priori qui découlait d'une analyse théorique des transformations des modes de reproduction de la force de travail (2).

Cette partition a été réalisée à partir d'approximations successives destinées à différencier aussi clairement que possible des groupes distincts de conjointes selon les indicateurs choisis. Elle a permis ensuite une analyse micro-sociologique fouillée des différentes stratégies familiales et de leur logique propre, en particulier pour le sous-échantillon des 210 femmes des « classes moyennes » épouses de cadres, d'employés, de professions libérales et de travailleurs indépendants du commerce, de l'industrie ou de l'artisanat. Cette population, plus mobile socialement, a pu en effet être décomposée en groupes différenciés de façon plus radicale et, par conséquent, de manière plus significative que l'échantillon toutes classes sociales réunies. Les tableaux retenus ici présentent donc, sauf indication contraire, les caractères des conduites familiales, individuelles et professionnelles de ce sous-groupe plus clairement différencié des conjointes des familles avec enfant des classes moyennes.

(1) LEBARD Ludovic et HOUZEL-VAN EFFENTERRE Yvette, « Le système d'enquête sur les aspirations des français : une brève présentation », *Consommation,* n° 1, 1980.

Qu'il me soit permis ici encore de remercier le CREDOC qui a fourni à deux reprises la possibilité d'exploiter un important matériel empirique.

(2) Voir Georges MENAHEM, « Les mutations de la famille et les modes de reproduction de la force de travail », *L'Homme et la société,* n° 51-54, 1979.

I. UN ESSAI DE TYPOLOGIE DES FEMMES MARIÉES SELON LE TYPE D'ORGANISATION DE LEUR FAMILLE

Il est possible d'associer des types différents d'enjeu et d'organisation des familles aux diverses formes de mobilisation et d'utilisation des capacités de travail par le système économique (5). Ainsi, on peut supposer que chaque famille est d'abord organisée en fonction d'un enjeu privilégié, explicite ou le plus souvent implicite, partagé par ces divers membres et qui fonde par là son unité. Par exemple, à l'organisation atomisée en petites exploitations indépendantes (agricoles, artisanales ou commerciales) correspondra *l'enjeu patrimonial* de reproduction du patrimoine familial. A l'extension du rapport salarial qui dissocie le lieu de production de l'espace de la reproduction correspondra *un enjeu conjugal* des rapports domestiques dans lesquels l'homme cherchera avant tout la garantie des possibilités de reproduction des caractères physiques et symboliques de sa force de travail. A la diffusion des besoins de mobilité de travailleurs indépendants et autonomes pourra correspondre *un enjeu associatif* de l'union dans laquelle chacun des conjoints cherchera d'abord à soutenir et à préserver les possibilités de mise en œuvre de sa propre stratégie d'insertion sociale.

(5) cf. Georges MENAHEM : « Les mutations de la famille et les modes de reproduction de la force de travail », *L'Homme et la Société,* n°s 51-54, 1979 ; et aussi « Mutations de la famille et travail des femmes », numéro spécial sur le travail des femmes, *Revue française des Affaires sociales,* 1981.

A chaque type d'enjeu, peut être associé un « idéal-type » de famille :

– dans *le type patrimonial d'organisation familiale,* l'enjeu est la sauvegarde et l'extension d'un patrimoine familial, ce qui sera associé à une organisation hiérarchique sous l'autorité d'un « pater familias » qui détiendra à la fois les titres de propriété et les positions de direction des opérations de production et de reproduction ;

– dans *le type conjugal d'organisation familiale,* l'enjeu est la reconstitution et la reproduction de la force de travail familiale vendue contre salaire à l'extérieur ; à cet enjeu sont donc associées les capacités d'acquisition et de conservation d'un certain statut social, stratégie familiale unitaire qui suppose la soumission du groupe familial à l'autorité du chef de famille également premier pourvoyeur des ressources ;

– dans *le type associatif d'organisation familiale* enfin, l'enjeu essentiel est la capacité d'assurer à chacun des conjoints la disponibilité et les moyens indispensables pour la poursuite de ses stratégies *autonomes* d'insertion sociale ; cet enjeu suppose donc un mode de hiérarchisation non univoque et une large indépendance des membres de la famille dans la disposition des ressources du ménage.

Une famille concrète peut être caractérisée par une multiplicité d'enjeux, ce qui la rattache, à des degrés divers, aux différents types ainsi définis. Certaines questions de l'enquête « Aspirations » du CREDOC ont permis d'établir des indicateurs susceptibles de différencier les familles selon ces divers types d'organisation familiale. La partition ainsi opérée sur l'échantillon a mis en évidence l'existence de ces trois types théoriques mais, fait nouveau, elle a souligné l'importance d'*une autre différenciation* que l'on peut assimiler à celle des univers de références, de type plus moderniste ou plus traditionnel présidant à la définition des attitudes familiales. Le croisement de ces deux modes de différenciation – selon les trois types d'organisation familiale et selon les deux univers de référence – ont permis de caractériser quatre groupes (6) : groupe patrimonial, groupe conjugal traditionnel, groupe conjugal moderniste, groupe associatif.

Il est ainsi possible d'opposer schématiquement les quatre groupes de conjointes des classes « moyennes » selon deux dimensions synthétiques, ce qui permet de souligner les caractères des stratégies familiales ainsi différenciées.

Organisation domestique et rapports entre les conjoints

Le premier axe de différenciation oppose deux ensembles : les familles aux rôles conjugaux fortement différenciés : les groupes dits *conjugaux traditionnel et moderniste,* et le groupe *patrimonial,* soit respectivement 31 %, 22 % et 30 % des ménages ; d'autre part, les familles aux rôles conjugaux peu différenciés : le *groupe dit associatif* soit 17 % des ménages. Comme le montre le tableau n° 1, aux trois groupes de familles hiérarchisés en faveur de l'homme, s'oppose clairement un groupe associatif de ménages plus égalitaires dans lequel la femme a une position relative plus forte vis-à-vis de son conjoint et peut donc rassembler plus de moyens d'autonomie.

Cette opposition est corrélée avec celle des *stratégies de fécondité.* L'idéal d'une famille nombreuse est adopté en majorité dans les groupes conjugaux et patrimoniaux, alors que dans le groupe associatif, on trouve plus fréquemment des stratégies de fécondité restreinte et espacée compatibles avec la préservation d'un espace d'autonomie pour la mère. Ce souci d'autonomie s'exprime encore par le recours à des modes de garde des enfants extérieurs à la famille qui contribuent à augmenter le temps disponible de la mère.

(6) On peut noter que, théoriquement, le croisement de ces deux modes de différenciation – selon les trois types d'organisation familiale et selon les deux univers de référence – devrait aboutir à l'existence de six groupes distincts de stratégie familiale. En pratique, les effectifs restreints du sous-échantillon de l'enquête « Aspirations » n'ont permis de caractériser que quatre groupes de manière claire, même si deux modalités du type associatif peuvent être discernées (cf. tableau n° 2 pour l'échantillon toutes C.S.P.).

TABLEAU N° 1 :

Indicateurs de différenciation des rôles conjugaux selon les groupes de familles

% de conjointes	Groupe patrimonial	Groupe conjugal		Groupe associatif	Échantillon
		traditionnel	moderniste		
Ayant un niveau d'études supérieur à son conjoint	42 %	18 %	14 %	54 %	23 %
Restant au foyer ou de statut social inférieur à celui de son conjoint	50 %	85 %	72 %	31 %	74 %
Participation domestique moyenne de l'homme (en % du temps consacré par la femme)	4 %	6 %	12 %	24 %	9 %

Source : CREDOC. Enquête « Aspirations »

Mode de sociabilité et univers de référence

Le deuxième axe différencie les familles selon leur formes de sociabilité et leur type, traditionnel ou moderniste, de représentations. Ainsi d'un côté, les familles des groupes patrimonial et conjugal traditionnel, dont les conjointes ne se sentent « bien et détendues qu'en famille » (respectivement 83 % et 80 %), vivent plus repliées sur la vie « chez soi », sont résolument partisanes des solutions individuelles d'éducation et de prise en charge des enfants et donnent plus de poids à l'institution du mariage. Inversement, les familles des groupes conjugal moderniste et associatif, dont les conjointes se sentent en majorité bien et détendues « pas seulement en famille » (respectivement 73 % et 89 %), sont plus ouvertes sur l'extérieur et plus favorables aux solutions collectives de prise en charge des enfants, sortent bien plus fréquemment et donnent moins de valeur à l'institution du mariage.

En analysant les données plus finement, on constate que l'on peut également dissocier selon cet axe le groupe associatif en deux modalités : *des familles « à fortes contraintes »*, dont l'organisation plus égalitaire répond davantage à la pression des nécessités, et *des familles « à fortes aspirations »* en majorité normées par référence à un univers culturel moderniste et plus intégrées au monde marchand.

Ainsi, la modalité « plus contrainte » du groupe associatif vit plus repliée sur elle-même (à 53 % seulement « bien et détendu pas seulement en famille »), et s'appuie davantage sur les parents de la femme (dont 65 % sont en contact avec eux au moins une fois par semaine).

Cette opposition des milieux de référence et des formes de sociabilité est fortement corrélée avec *une échelle de hiérarchie sociale* qui distingue, d'un côté, les groupes moderniste et associatif « à fortes aspirations » culturellement plus favorisés et d'un autre côté les groupes traditionnel et patrimonial culturellement plus défavorisés, le groupe associatif « à fortes contraintes » se situant entre ces deux normes dominantes. Le tableau n° 2 indique ainsi la distribution des CSP dominantes dans chacun des groupes de famille (%, par rapport au total de la CSP dans l'échantillon, des effectifs représentés dans chaque groupe) pour l'échantillon toutes CSP des 378 conjointes.

TABLEAU N° 2 :

Distribution des CSP dominantes dans chaque groupe de familles pour l'échantillon toutes CSP

Type d'organisation / *Norme dominante*	*Type patrimonial*	*Type conjugal*	*Type associatif*
Familles normées par la coutume	*Groupe patrimonial* Agriculteurs (57 %) Petits commerçants (39 %) Petits entrepreneurs (67 %)	*Conjugal traditionnel* Ouvriers (53 %) Artisans (54 %) Employés (21 %)	*Associatif à fortes contraintes* Ouvriers (21 %) Employés (19 %)
Familles normées par le monde marchand	Professions libérales	*Conjugal moderniste* Employés (19 %) Cadres moyens (36 %) Cadres supérieurs (53 %)	*Associatif à fortes aspirations* Cadres moyens et supérieurs (5 %)

Cet axe socio-culturel exprime encore *une dimension d'intégration à l'univers marchand :* les conjointes des deux premiers groupes (conjugal moderniste et associatif) plus ouvertes sur l'extérieur, ayant plus fréquemment effectué des études au-delà de 18 ans et plus sensibles aux modes diffusées par les mass-media sont également plus intégrées au monde de la marchandise comme en témoigne le fait qu'elles doivent restreindre en majorité leur train de vie – leurs besoins s'avérant nettement supérieurs à leurs revenus quand bien même leurs revenus dépassent 2,5 fois le SMIC (cf. tableau n° 3). A l'opposé, dans les groupes patrimonial et conjugal traditionnel, plus centrés sur la famille et ses valeurs, « on se satisfait de peu » plus aisément et, à revenu égal, on s'impose des restrictions deux fois moins fréquemment que dans les autres groupes. *La primauté des références égalitaires* associées aux normes marchandes, mais aussi la plus forte pression des besoins financiers associée à la recherche d'un « standing », se traduisent par ailleurs dans une opposition parallèle : *les groupes associatif et conjugal moderniste sont très majoritairement favorables à l'autonomie de choix des mères en matière d'activité professionnelle* alors que les groupes patrimonial et conjugal traditionnel y sont majoritairement hostiles, ce qui s'exprime également dans des modes différents d'activité des conjointes.

TABLEAU N° 3 :

Intégration à l'univers marchand et norme égalitaire selon le groupe familial

% de familles	Groupe patrimonial	Groupe conjugal		Groupe associatif	Échantillon
		traditionnel	moderniste		
S'imposant régulièrement des restrictions					
• tous revenus confondus	33 %	50 %	67 %	87 %	58 %
• parmi celles dont les revenus dépassent 2,5 fois le SMIC	(n.s.)	45 %	62 %	91 %	57 %
Dont la conjointe a terminé ses études après 18 ans	25 %	21 %	55 %	62 %	34 %
Considérant que les femmes devraient travailler dans tous les cas où elles le désirent	33%	27 %	86 %	77 %	48%

n.s. = non significatif.

Source : CREDOC. Enquête « Aspirations »

II – DES TYPES DISTINCTS D'ACTIVITÉ FÉMININE CORRESPONDENT AUX DIFFÉRENTS GROUPES DE STRATÉGIE FAMILIALE

Les quatre groupes de familles, différenciés en fonction de critères concernant quasi exclusivement les conduites domestiques ou de sociabilité, s'opposent encore nettement quand on examine les caractéristiques de l'activité professionnelle des conjointes.

• Le premier axe de différenciation, précédemment défini, que l'on peut associer à une échelle de degrés d'indépendance de la femme, distingue d'un côté *le groupe associatif où l'activité féminine est la plus fréquente* (77 % des femmes ont un emploi dont 69 % à temps plein et 8 % à temps partiel) et, d'un autre côté, *les groupes conjugaux dans lesquels l'activité féminine à temps plein est la plus rare* (17 % des conjointes dans le groupe traditionnel, 41 % dans le groupe moderniste), l'activité à temps partiel, un peu plus fréquente (respectivement 8 % et 14 %) et semblerait liée aux impératifs familiaux (7). Enfin, *l'inactivité féminine* (8) est dans le groupe associatif à la fois moins fréquente, *plus provisoire* (parmi les inactives une sur deux recherchent un emploi) et *moins durable* (4 ans

(7) Voir à ce sujet deux articles issus d'une recherche récente menée pour le Service des Études et de la Statistique, Danielle KERGOAT « les femmes et le travail à temps partiel » une relation multiforme et complexe au temps travaillé », *Travail et Emploi n° 21*, septembre 1984 ; Chantal NICOLE « Tentations et perversions du temps partiel », *Revue Française des Affaires Sociales*, décembre 1984.

(8) Activité féminine est ici employée au sens d'activité professionnelle rémunérée.

TABLEAU N° 4 :

Comportement d'activité professionnelle des conjointes selon le groupe familial

% de conjointes	Groupe patrimonial	Groupe conjugal		Groupe associatif	Ensemble
		traditionnel	moderniste		
N'ayant jamais travaillé	17 %	20 %	4 %	(n.s.)	14 %
Ayant cessé leur activité professionnelle (depuis une durée moyenne de)	25 % (22 ans)	55 % (11 ans)	41 % (9 ans)	19 % (4 ans)	47 % (10 ans)
Total sans activité professionnelle	42 %	75 %	45 %	22 %	60 %
Actives (au sens du BIT)	58 %	36 %	65 %	89 %	51 %
(dont à la recherche d'un emploi)	(0 %)	(11 %)	(10 %)	(12 %)	(11 %)
Actives à temps partiel	–	8 %	14 %	8 %	9 %
Actives à temps plein	58 %	17 %	41 %	69 %	31 %

Source : CREDOC. Enquête « Aspirations »

en moyenne) que dans les autres groupes dans lesquels une inactive sur six seulement recherchent un emploi et où la durée d'inactivité est en moyenne de 11 ans.

• *Les types d'activité* des conjointes sont également bien distincts dans les quatre groupes de familles. *L'activité professionnelle des femmes du groupe patrimonial,* étant en majorité structurellement associée aux caractères d'une exploitation familiale indépendante, est *davantage subie que voulue :* dans 57 % des cas, elle rentre en conflit avec la vie personnelle et familiale de l'intéressée et dans les autres cas, même si sa compatibilité avec la vie de famille permet d'accepter des horaires très lourds (58 h/semaine en moyenne), elle n'implique jamais d'objectif de formation propre. Le travail professionnel est également *plus souvent compatible avec la vie familiale dans les deux groupes conjugaux,* tant par sa proximité du domicile (qui permet de rentrer déjeuner chez soi pour la majorité), que par ses horaires (surtout pour les femmes du groupe moderniste dont on a vu plus haut qu'elles sont d'un statut socio-culturel plus favorisé). Au contraire, *dans le groupe associatif, l'activité professionnelle féminine est fréquemment associée avec des objectifs de promotion* sociale et est le plus souvent loin de correspondre à une activité « d'appoint ». Dans les deux tiers des cas, elle est bien acceptée par les conjointes de ce groupe, – bien que souvent peu compatible avec la vie de famille – et 95 % d'entre elles n'envisagent pas de changer de travail

TABLEAU N° 5 :

Type d'activité des conjointes selon le groupe familial

% conjointes ayant un travail	Groupe patrimonial	Groupe conjugal		Groupe associatif	Ensemble
		traditionnel	moderniste		
Travaillant dans des établissements de moins de 10 personnes	63 %	71 %	54 %	32 %	54 %
Travaillant dans le secteur public	37 %	23 %	57 %	45 %	40 %
Ayant un horaire hebdomadaire inférieur à 40 h.	43 %	37 %	54 %	30 %	41 %
Revenant déjeuner chez elles	71 %	77 %	50 %	30 %	56 %
Estimant que leur travail ne rentre pas en conflit avec leur vie personnelle et familiale	43 %	57 %	54 %	65 %	56 %
(et ayant un horaire hebdomadaire moyen de)	(58 h)	(34 h)	(29 h)	(34 h)	(34 h)
Pensant acquérir d'ici deux ans une formation complémentaire	0 %	20 %	14 %	40 %	21 %

Source : CREDOC. Enquête « Aspirations »

• Enfin, comme on peut le visualiser sur le graphique ci-dessous (9) *les taux d'activité des conjointes varient dans des sens opposés dans les divers groupes familiaux quand le statut social du mari s'élève,* ce qui peut être interprété comme la manifestation de deux normes distinctes de comportement.

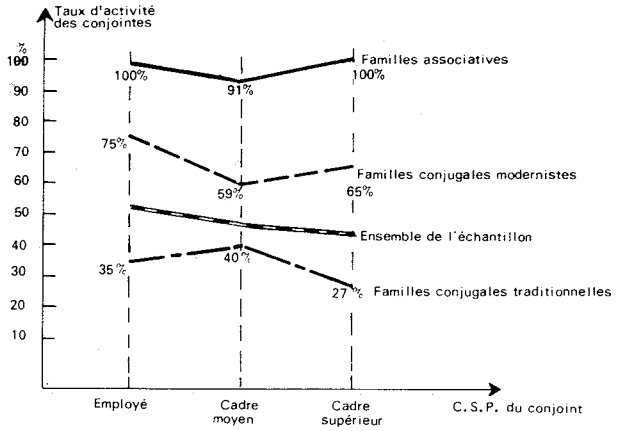

— *Dans le groupe conjugal traditionnel,* la norme de référence pousse davantage la femme à rester au foyer quand les revenus du ménage sont plus importants. Cependant l'on peut penser que la pression des standards de vie de référence s'accroît avec la progression dans l'échelle sociale, d'où un « effet de ciseau » classique qui expliquerait que la catégorie « cadre moyen » ait relativement plus de difficultés à supporter – avec le seul salaire du mari – le poids du standard de vie minimum à assurer.

– *Dans les groupes conjugal moderniste et associatif,* la norme de référence correspond davantage à l'égalité des rôles entre conjoints, et cela d'autant plus que le statut socio-culturel est plus élevé. Toutefois, la plus ou moins grande souplesse dans l'observation d'une telle norme est liée à la pression plus ou moins forte des impératifs familiaux et de l'intérêt du temps libre pour la conjointe – pression supérieure aux

(9) Le groupe patrimonial n'apparaît pas dans le graphique, les pourcentages obtenus étant trop faibles pour être significatifs.

nécessités de revenus supplémentaires – supériorité qui se manifeste plus fréquemment dans le cas des épouses de cadres moyens que dans celui des femmes d'employés. Ce type de pression égalitaire expliquerait par contre la propension plus forte des conjointes socio-culturellement plus favorisées à rechercher dans l'activité professionnelle des bénéfices d'une promotion sociale plutôt qu'à attendre des gratifications de leur abnégation maternelle et domestique. Un tel comportement sera d'autant plus aisément justifiable que la position relative de la femme vis-à-vis de son mari sera plus forte (ce qui correspond à la position plus indépendante et plus fréquemment en activité des conjointes du groupe associatif).

On peut remarquer sur le graphique que *la coexistence de ces diverses logiques familiales n'apparaît pas* dans l'évolution de l'activité des conjointes de l'échantillon pris dans son ensemble. Cette coexistence de logique difficilement interprétable par la seule prise en considération des variables de revenus, actuel, permanent, anticipé, actualisé ou autre, que privilégient les auteurs néo-classiques, est également ardue à interpréter quand on ne s'intéresse qu'au statut social du ménage en négligeant les inter-relations entre conjoints. Ceci souligne *l'intérêt de la prise en compte de ces inter-relations – et de leur reproduction tout au long de la trajectoire personnelle de chacun des conjoints – pour expliquer finement la détermination des comportements individuels, d'activité en particulier.*

III. LES STRATÉGIES DE TRAVAIL DES FEMMES SONT A RÉFÉRER A LEUR STRUCTURE FAMILIALE D'ORIGINE

Les associations que l'on vient de mettre en évidence entre mode d'organisation domestique, type de sociabilité, comportement féminin d'activité et logique du choix d'un emploi par les conjointes ont un sens. Cette signification apparaît plus clairement quand on fait l'hypothèse que les femmes ont une *stratégie de vie* dont l'activité professionnelle ne serait qu'un élément parmi d'autres, comme les projets de vie familiale ou de fécondité. Différencier alors les conjointes selon le type d'organisation familiale auquel elles participent, reviendrait à les différencier selon ces autres éléments de stratégie qui y sont associées. Inversement, distinguer les femmes selon leur type de comportement vis-à-vis de l'activité professionnelle aboutirait à les distinguer selon tous ces autres éléments de stratégies associées qui ont contribué à les générer.

Parmi ces différents éléments de projets qui ont contribué à orienter leur existence, il faut citer d'abord ces schémas de comportement qu'elles ont intériorisés dans leur jeunesse, dans la mouvance des exemples parentaux, mais aussi en se conformant aux règles des divers appareils scolaires ou autres auxquels elles ont été confrontées, ou encore en se pliant aux normes des groupes d'amis. On peut citer également ces stratégies d'acquisition de connaissances et de titres de savoir qui ont déterminé leurs rapports avec les institutions éducatives ; les stratégies de mobilité sociale par le mariage ou par l'activité professionnelle qui ont guidé et guident encore leurs recherches et leurs attentes. Il faut citer enfin les stratégies familiales de sociabilité, de fécondité, d'acquisition d'une position sociale qui résultent spécifiquement d'une confrontation avec d'autres projets, ceux de leur conjoint, de leurs parents et avec les normes de leurs divers groupes de référence.

L'examen des caractères individuels des femmes interrogées lors de l'enquête « Aspirations » permet de concrétiser certains éléments d'une telle hypothèse, même si l'insuffisance de données, concernant en particulier le conjoint et son origine sociale, restreint le champ de cette étude. Après avoir esquissé l'analyse et l'histoire des trajectoires personnelles de ces femmes, on tentera d'approcher quelques-uns des déterminismes associés à leur origine familiale.

Trajectoires individuelles et groupes d'organisation familiale

Lorsque l'on rassemble les conjointes selon le groupe d'organisation familiale qui leur correspond, on découvre au sein de chaque groupe *l'unité de leurs stratégies individuelles* d'acquisition de titres scolaires et de mobilité par rapport à leur position d'origine (tableau 6).

Tout se passe comme si l'adoption d'un certain mode de conduite en famille était un aspect d'une orientation plus générale de la vie des intéressés. Par exemple, *les femmes rattachées au groupe associatif* sont bien plus fréquemment en ascension sociale, scolaire, voire « urbaine » (elles vivent dans des villes plus importantes que dans leur jeunesse) par rapport à la position de leurs parents. Socialisés dans des familles où la mère avait le plus souvent une position socio-culturelle plus forte, une fois qu'elles ont grimpé quelques degrés de l'échelle sociale, elles s'installent plus fréquemment en famille avec un conjoint dont le niveau de diplôme, voire le statut social, est inférieur au leur. Peut-on voir là une intériorisation du modèle maternel d'affirmation dans l'activité et dans l'acquisition d'un capital culturel ? Ou ne faut-il y percevoir que le simple effet d'une surveillance plus attentive des efforts des filles par leurs mères d'un niveau culturel plus favorisé ?

Il est difficile de répondre à ces questions en l'absence d'autres éléments d'informations. Mais on peut constater un mouvement inverse, quoique de manière moins net, *pour les conjointes rattachées au groupe conjugal traditionnel.* Tout se passe ici comme si ces dernières avaient été bien moins poussées et stimulées que celles des autres groupes, dans leurs efforts scolaires en premier lieu, puis dans leurs velléités d'ascension sociale par la suite. Là encore, la position relative de la mère vis-à-vis du père, cette fois moins affirmée, semble être l'indice d'un phénomène difficile à prendre en compte par les théories économiques dites du « capital humain », fondamentalement parce qu'un tel processus fait intervenir cette dimension « existentielle » qu'est la place de l'individu dans une structure, position qu'il intériorise et dont il tendra à s'inspirer pour déterminer ses conduites par la suite.

Dans le cas des femmes rattachées au groupe conjugal moderniste, des efforts notables d'acquisition de titres scolaires coexistent avec un investisse-

TABLEAU 6

Hiérarchie conjugale et trajectoire personnelle des femmes selon le groupe familial

En %

% des femmes	Groupe patrimonial			Groupe conjugal traditionnel			Groupe conjugal moderniste			Groupe associatif			Ensemble		
	<	=	>	<	=	>	<	=	>	<	=	>	<	=	>
Dont la mère a un niveau de diplôme général inférieur/équivalent/supérieur à celui du père	*33*	50	17	31	55	14	29	59	12	19	42	*39*	29	54	17
Ayant un diplôme général de niveau inférieur/équivalent/supérieur à celui de leur père	25	8	*67*	29	28	43	18	17	*65*	4	31	*65*	23	45	52
Vivant dans une ville de dimension inférieure/équivalente/supérieure à celui de leur habitat d'enfance	*25*	*58*	17	17	52	31	24	34	42	4	*40*	*56*	17	47	36
Ayant un statut social de niveau inférieur/équivalent/supérieur à celui de leur père	42	8	50	*76*	7	17	57	14	29	23	*27*	*50*	63	11	26
à celui de leur mère	17	33	50	16	53	31	16	27	*57*	4	15	*81*	15	41	44
à celui de leur conjoint	50	33	17	*85*	12	3	72	27	0	31	*27*	*42*	74	18	8
Ayant un diplôme général de niveau inférieur/équivalent/supérieur à celui de leur conjoint	58	–	42	*61*	21	18	24	42	14	12	*34*	*54*	46	31	23

Source : CREDOC. Enquête « Aspirations »

ment limité des conjointes dans l'activité professionnelle (cf. tableaux 4 et 5), ce qui se reflète dans la supériorité plus générale du statut social de leur conjoint. On peut alors se demander si, comme l'a noté F. De Singly (10), les espoirs de promotion de ces femmes n'ont pas d'abord été fondés sur des essais d'ascension sociale par le mariage et plus spécialement par l'acquisition d'une « dôt scolaire », un « bon » niveau d'études ouvrant le chemin à un « bon mariage ». Une telle hypothèse est d'ailleurs consolidée par le fait que les maris de ce groupe ont une position sociale plus favorisée (62 % d'entre eux sont cadres ou de professions libérales, contre 25 % pour le reste de l'échantillon). D'autre part, ces conjointes peu mobiles par rapport au statut de leur père sont en majorité en progression vis-à-vis du statut social de leur mère, ce qui peut être rapproché de leur plus forte mobilité scolaire et de la plus forte hiérarchie scolaire entre leurs parents.

En d'autres termes, dans ces couches modernistes intégrées au monde de la marchandise, le développement de l'activité des femmes mariées s'est traduit par leur ascension sociale plus fréquente par rapport au statut de leur mère, ce qui peut témoigner de *la modification de l'image de la femme mariée moderne :* plus « cultivée » et s'investissant plus fréquemment dans des activités extra-familiales, bien que privilégiant toujours autant les impératifs domestiques. Inversement, le comportement peu mobile des femmes mariées plus traditionnelles pourrait exprimer *la permanence de l'image traditionnelle de la femme au foyer :* sans ambition personnelle, investissant peu dans l'acquisition d'un capital scolaire ou dans une activité professionnelle et se « dévouant » avant tout pour sa famille. Une telle opposition des modèles de référence des femmes mariées manifeste *l'importance du caractère sexué des déterminismes sociaux* (11). Ces derniers, quand l'institution familiale est concernée, semblent reproduire avant tout des *rapports homme-femme,* même si la position de chacun des conjoints dans la division du travail et dans les rapports de classe conditionne largement leur univers de référence, et donc la forme et la nature même de leurs choix.

L'activité des femmes paraît plus associées à la configuration familiale qu'à l'origine sociale

On a vu plus haut que tant du point de vue de leurs capitaux culturels que de celui de leur univers de référence ou de leur mode de sociabilité, les groupes associatif et, surtout, conjugal moderniste pouvaient être considérés comme socio-culturellement plus favorisés que les groupes patrimonial et conjugal traditionnel. Il est alors tentant d'avoir recours à *une explication « simple » en terme de milieu socio-culturel d'origine.* En effet, on peut constater dans le tableau n° 7 qu'aussi bien pour la dimension des familles d'origine que par la profession du père, les milieux dont sont issues les conjointes se distinguent clairement. Une telle opposition peut contribuer effectivement à expliquer *les différences de sociabilité,* plus autarcique pour les groupes moins favorisés et plus ouverte sur l'extérieur pour les autres. Elle aide également à rendre compte du *contraste entre les logiques* plus normées par la coutume des premiers et plus normées par le monde marchand des seconds. Mais cette interpréta-

(10) DE SINGLY François, « Mobilité féminine par le mariage et dot scolaire : l'exemple nantais », *Economie et Statistique,* n° 9, 1977.

(11) Comme l'ont aussi montré Marie-Agnès BARRERE-MAURISSON, Françoise BATTAGLIOLA et Anne-Marie DAUNE-RICHARD, mais à partir d'un matériel plus qualitatif : « Trajectoires professionnelles des femmes et vie familiale », *Consommation,* n° 4, 1983 ; et aussi Anne-Marie DAUNE-RICHARD, « Travail professionnel et travail domestique : le travail et ses représentations au sein de lignées féminines », *Travail et Emploi,* n° 17, 1983.

TABLEAU 7

Origine sociale des conjointes selon le groupe familial

% de femmes	Groupe patrimonial	Groupe conjugal		Groupe associatif	Ensemble
		traditionnel	moderniste		
Dont le père avait					
. une profession administrative	25 %	39 %	*59 %*	*51 %*	44 %
. une profession à dominante « manuelle »	*66 %*	*59 %*	38 %	34 %	52 %
Nombre moyen d'enfants dans la famille d'origine de la femme	3,8	4,7	3,3	3,3	4,1
Dont la mère avait					
. une profession administrative	8 %	11 %	*22 %*	*19 %*	14 %
. une profession à dominante « manuelle »	*33 %*	26 %	22 %	39 %	27 %
. la position de mère au foyer	*59 %*	*63 %*	*56 %*	42 %	59 %
Un niveau de diplôme général supérieur à celui du père	17 %	14 %	12 %	*39 %*	17 %

Source : CREDOC. Enquête « Aspirations »

tion rencontre ses limites quand il s'agit des femmes du groupe associatif à l'activité plus fréquente, au capital scolaire plus important et pourtant moins favorisées par leur origine sociale que celle du groupe conjugal moderniste.

Pour interpréter d'un côté la spécificité de l'organisation familiale du type associatif – *la mobilisation plus importante des capacités d'assistance domestiques,* et donc de décharge des conjointes – comme pour comprendre d'un autre côté, *le moindre engagement dans l'activité professionnelle associé au plus fort investissement dans la vie familiale* des femmes des groupes conjugaux, traditionnel et moderniste, il est nécessaire de faire appel à ce qui peut contribuer à générer *des dispositions sexuellement marquées :* celles qui font que l'on rentre dans des rapports bien spécifiés entre hommes et femmes. La configuration familiale particulière dans laquelle chacun des conjoints a acquis la majeure part de ces dispositions est un de ces facteurs générateurs. De ce point de vue, le fait que, dans l'échantillon étudié (cf. tableau 7), les femmes du groupe associatif aient connu *l'exemple d'une mère active et celui d'une mère d'un statut scolaire supérieur à celui du père* - respectivement *1,5 et 2,9 fois plus fréquemment* que les conjointes des autres groupes - est représentatif d'un tel type d'influence.

Si l'on garde à l'esprit cette différence essentielle entre les dispositions familiales d'origine des femmes des différents groupes, il est également intéressant d'examiner dans le tableau n° 8 la modulation de cette

TABLEAU 8

Influence de l'activité de la mère de la femme sur son arbitrage entre maternité et activité professionnelle selon le groupe familial

% de conjointes	Groupe traditionnel			Groupe moderniste			Groupe associatif			Ensemble		
	MF au foyer	MF dans bureau	MF ouv.	MF au foyer	MF dans bureau	MF ouv.	MF au foyer	MF dans bureau	MF ouv.	MF au foyer	MF dans bureau	MF ouv.
Ayant une activité	27 %	42 %	75 %	67 %	67 %	75 %	73 %	*100 %*	*100 %*	41 %	62 %	80 %
Ayant un ou deux enfants	75 %	*83 %*	*83 %*	76 %	75 %	100 %	91 %	*100 %*	75 %	76 %	83 %	85 %
Ayant trois enfants ou plus	*25 %*	17 %	17 %	24 %	25 %	–	9 %	–	25 %	24 %	17 %	15 %

Source : Enquête « Aspirations » CREDOC

capacité à hériter du modèle maternel selon le type d'activité de la mère de la conjointe. L'exemple d'une mère au foyer est plus associé avec le choix d'une famille nombreuse par la femme et avec sa non activité professionnelle, sauf pour les femmes du groupe moderniste dont la mère était cadre ou employée.

Inversement, l'exemple d'une mère ouvrière ou femme de service correspond plus fréquemment à l'activité professionnelle de la femme et à une famille limitée à un ou deux enfants.

Ce constat de l'influence de l'exemple d'une mère professionnellement active est confirmé par l'examen d'une autre enquête du CREDOC portant sur une population de conjointes plus importantes. Sur les 1.739 conjointes vivant dans des familles avec enfants, interrogées fin 1980 et début 1981 lors de l'enquête « Fécondité-Conditions de vie » (voir encadré sur l'enquête « fécondité »), on peut différencier en effet différents degrés d'investissement dans l'activité professionnelle qu'il est possible de croiser avec les caractères de la famille d'origine de ces femmes ainsi qu'avec ceux de leur belle-famille.

Le tableau n° 9 montre ainsi que l'*exemple d'une mère ayant exercé une activité professionnelle est significativement corrélé avec l'adoption d'un comportement semblable de la part de la fille.* Inversement, l'exemple d'une mère au foyer est significativement associé à une plus grande fréquence des comportements d'inactivité professionnelle durable de sa fille. On peut noter que dans les cas où la mère de la conjointe avait travaillé comme cadre ou employée, son exemple semble avoir pesé plus significativement sur le comportement des filles que dans les autres cas. Une piste d'interprétation : s'il est exact, comme on l'a déjà noté dans le cas du groupe conjugal traditionnel, que les univers de référence des femmes culturellement peu favorisées privilégient le modèle de la femme au foyer, leur difficulté la plus importante consisterait alors à concevoir que la conjointe puisse travailler de longs moments loin de la maison, exemple qui est plus donné par une mère active dans un bureau que par une mère travaillant à la ferme ou dans une exploitation familiale indépendante.

TABLEAU 9

Activité professionnelle des femmes avec enfant selon l'activité professionnelle de leur mère

% de femmes	parmi celles dont la mère était		
	au foyer	professionnellement active	employée ou cadre
Actives continues	36 %	40 %	51 %
Actives discontinues	26 %	27 %	23 %
Inactives durables	38 %	33 %	26 %

Source : CREDOC - Enquête « Fécondité-Conditions de vie » - 1981

Le tableau n° 10, qui concerne la corrélation du comportement d'activité professionnelle de la conjointe avec l'exemple de sa belle-mère, montre une liaison semblable et suggère également que *l'effet démonstratif sur les conjoints du modèle maternel d'activité est plus important quand celle-ci a travaillé comme cadre ou employée.*

TABLEAU 10

Activité professionnelle des conjointes avec enfant selon l'activité professionnelle de leur belle-mère

% de conjointes	parmi celles dont la belle-mère était		
	au foyer	professionnellement active	employée ou cadre
Actives continues	33 %	42 %	53 %
Actives discontinues	27 %	27 %	21 %
Inactives durables	40 %	31 %	26 %

Source : CREDOC - Enquête « Fécondité-Conditions de vie » - 1981

Il est intéressant de noter d'autre part que, dans tous les cas, l'*écart* entre les proportions d'actives continues et les inactives durables selon les trois types d'exemple maternel est significativement plus important dans le cas du tableau n° 10 (soit - 7 %, + 11 %, + 27 %) concernant les belles-mères que dans le cas du tableau n° 9 concernant le modèle des mères (respectivement - 2 %, + 7 %, + 25 %). Ce constat semble témoigner de l'*importance de l'interrelation entre hommes et femmes en ce qui concerne les choix d'activité professionnelle des conjointes avec enfant.*

Tout se passe comme si le modèle d'une femme active semblait jouer un rôle plus important quand c'est le conjoint qui l'intériorise. Est-ce parce que l'homme est alors incité à fonder plus facilement un foyer avec une femme dont la stratégie d'activité est déjà plus affirmée et par conséquent plus rigide ? Ou est-ce parce qu'il accepte alors avec moins de difficulté les souhaits du maintien dans l'activité professionnelle de sa conjointe ? Ou, si l'on privilégie cette fois le rôle de la femme, est-ce parce que cette dernière choisirait plus volontiers, quand ses stratégies d'activité sont bien établies, un conjoint ouvert aux conceptions d'une femme active hors du foyer, du fait par exemple, de l'exemple qu'il aurait reçu de sa mère ?

*
* *

En fin de compte, les données que l'on vient de présenter mettent en évidence la relative unité qui se manifeste entre le genre de stratégie familiale ou d'activité professionnelle d'une part, le type d'exemple reçu de position maternelle dans les rapports parentaux et le mode de trajectoire personnelle qu'il induit, d'autre part. On peut penser que si le modèle donné par une mère active ou de niveau de diplôme supérieur

L'ENQUÊTE « FÉCONDITÉ-CONDITIONS DE VIE » DU CREDOC

L'enquête « Fécondité-Conditions de vie » a été réalisée en 1980-1981 par le CREDOC pour la Caisse Nationale d'Allocations familiales et sous la direction de Nicole Tabard (1). Elle a concerné un échantillon représentatif des femmes françaises vivant dans un ménage dont le chef n'est pas agriculteur et a moins de 60 ans. *Sur cet ensemble de 2.998 questionnaires, on a isolé un sous-échantillon de* 1.739 femmes vivant avec un conjoint et au moins un enfant de moins de 17 ans. *Le croisement de plusieurs questions a permis de définir un indicateur du degré de continuité des comportements féminins d'activité professionnelle. On peut différencier ainsi parmi ces conjointes 3 types de rapport à l'activité professionnelle :*

1) **Les actives continues,** *professionnellement actives ou à la recherche d'un emploi lors de l'interview, qui ont poursuivi leur activité entre les naissances si elles ont plusieurs enfants* ou *qui ne l'ont interrompue que le temps du congé de maternité si elles n'ont qu'un enfant (37 % des femmes du sous-échantillon) ;*

2) **les actives discontinues,** *qui ont interrompu leur travail entre les naissances* ou *qui n'ont pris une activité qu'après l'arrivée du dernier enfant (27 % des femmes du sous-échantillon) ;*

3) **les inactives durables,** *actuellement au foyer et non à la recherche d'un emploi qui, soit n'ont jamais travaillé, soit ont cessé leur activité au mariage* ou *à la première naissance et ne l'ont jamais reprise (36 % des femmes du sous-échantillon).*

L'étude des corrélations entre ces comportements d'activité et les caractères d'origine des familles et des belles-familles est rendue possible par la disposition d'information sur les C.S.P. et le nombre d'enfants respectivement des parents et des beaux-parents de l'interviewée. La distribution de ces caractères indiquée dans le tableau ci-dessous montre que les spécificités de l'enquête du CREDOC (portant sur des ménages non agricoles, en particulier), n'induisent pas de différence significative entre les répartitions de ces deux populations.

(1) TABARD Nicole, « Réflexions sur la relation fécondité/-mobilité sociale », *Consommation*, n° 3, 1983.

	CSP Agricole	Indé-pendant	Cadre	Employé	Ouvrier	Sans profes.	Nombre d'enfants			
							1 et 2	3 et 4	5 et +	non réponse
Mère Femme, MF	8,4 %	9,4 %	3,7 %	7,2 %	12,7 %	55,9 %	24,5 %	35,1 %	38,2 %	2,2 %
Mère Homme, MH	7,7 %	7,3 %	3,9 %	7,6 %	12,4 %	56,0 %	28,7 %	33,5 %	36,2 %	1,6 %

Source : CREDOC - Enquête « Fécondité-Conditions de vie »

à celui du père est si influent, c'est parce qu'il conditionne l'adoption par la femme d'*une autre vision des rapports homme-femme* dans son foyer. La reproduction d'un modèle familial à forte différenciation des rôles conjugaux correspondrait ainsi à des stratégies de vie centrées sur le mariage et favorisant la subordination aux objectifs de carrière ou d'insertion sociale du conjoint, avec des modalités entravant plus ou moins fortement l'activité de la conjointe déterminés principalement en fonction du poids relatif des univers culturels, traditionnels et marchands. Inversement, le souci de maintenir une relative autonomie dans les rapports conjugaux se traduirait dans l'adoption de stratégies d'insertion sociale plus indépendantes, lesquelles impliquent une rigidité d'autant plus grande des choix d'activité de la conjointe que l'exemple parental permet de plus se les représenter comme allant de soi.

Il apparaît ainsi clairement que les déterminismes sociaux pesant sur les choix d'une femme vivant avec son conjoint dans une famille avec enfant, se manifestent largement à travers les conceptions des rapports homme-femme qu'elle a intériorisées tout au cours de sa vie et en particulier dans sa famille d'origine.